

*Les Amis des Mées*

# Bulletin annuel

2017

**Le temps  
qui passe**



# SOMMAIRE

|  |           |
|--|-----------|
| <b>LE MOT DU PRÉSIDENT</b>               | <b>3</b>  |
| <b>LE TEMPS QUI PASSE</b>                | <b>5</b>  |
| <b>HISTOIRES D'HORLOGES AUX MÉES</b>     | <b>10</b> |
| <b>HORLOGES DANS UNE TOUR</b>            | <b>22</b> |
| <b>DES CHASSEURS DANS LES ROCHERS</b>    | <b>30</b> |
| <b>ACTIVITÉS 2016-2017</b>               | <b>32</b> |
| <b>LIVRES, PUBLICATIONS ET BROCHURES</b> | <b>39</b> |
| <b>CALENDRIER 2017-2018</b>              | <b>40</b> |



Mécanisme de l'horloge de 1893 dans le clocher des Mées

## LE MOT DU PRÉSIDENT

Il arrive aux Mées !...

Il arrive, non pas le train à l'heure (il ne s'arrête pas à la gare des Mées), ni le Beaujolais (c'est le 3e jeudi du mois de novembre), ni le problème de comment la Croix a été placée dans une anfractuosit  des P nitents (il existe depuis longtemps) ... , il arrive le nouveau livre de Jean-Pierre Pinatel sur le ver   soie:  l gant, complet, abondamment illustr , cet ouvrage fera autorit  sur ce th me en Haute-Provence par les recherches effectu es, les connaissances apport es et l'iconographie rassembl e.

Sans oublier les activit s traditionnelles (expositions, visites du village, L' t    Saint Roch qui va f ter ses vingt ans, etc), Les Amis des M es continuent de publier des livres tout en veillant   ne pas mettre en p ril leur  quilibre financier. Ils ont le souci de saines finances, mettant un point d'honneur et des soins particuliers   ne jamais ob rer la tr sorerie. L'apport de nouveaux membres dans le bureau de l'Association n'est pas  tranger   cette poursuite vivifiante des activit s.

Outre les travaux en cours et les manifestations p rennes, nous avons l'intention d'organiser en juillet prochain une Journ e du Livre pour promouvoir la lecture en g n ral et faire conna tre le livre sur le ver   soie en particulier.

Que le temps qui passe ne nous fasse pas oublier l'heure; il est presque minuit   l' l gant clocher de la cit  et m me si le tintement de la cloche n'est plus, c'est le moment de vous quitter !....

Amicalement

Henri Joannet



Cadran de l'horloge actuelle

## LE TEMPS QUI PASSE

Depuis le début de l'humanité, l'homme a essayé de trouver des repères pour marquer le temps qui passe : la journée, le lever et le coucher du soleil, le jour, la nuit, le cycle de la lune (29 journées), le cycle du soleil, les saisons, le temps des fleurs, celui des fruits, de la froidure, de la chaleur, les cycles des étoiles... Pour que le soleil ou les étoiles reviennent à la même place dans le ciel, il faut 12 cycles lunaires : une année. La journée est elle-même divisée en heures, 12 heures de nuit et 12 heures de jour pour le travail. On se souvient de l'allusion biblique des ouvriers de la onzième heure, pour désigner ceux qui n'ont travaillé qu'une heure dans la journée.

Le cadran solaire a été un des tout premiers moyens de visualiser le temps qui passe en suivant le déplacement de l'ombre du style sur le cadran où ont été tracés des repères.

Aux Mées, sur le haut de la tour des remparts que l'on peut encore voir aujourd'hui à l'angle de la rue Virgile Pons et de la rue Clovis Picon, subsistait vers 1800, le tracé d'un cadran solaire. (Esmieu, p. 24)

Au Moyen-Age, dans les monastères, les religieux divisent la journée en période de 3 heures. Toutes les 3 heures, la cloche sonne et appelle les moines à la prière commune. A tour de rôle un moine est chargé de veiller et de respecter les bons intervalles horaires. Pour mesurer ce temps, il peut utiliser, un sablier, des chandelles à combustion étalonnée, ou même la répétition de prières précises dont le temps de récitation est connu. La nouvelle journée commençait vers 0 heure ou minuit par « les ma-



Vers 1415, les frères Limbourg montrent encore le temps scandé par les cloches du monastère dans cette miniature du "Très Riches Heures" du duc de Berry.  
(source: <http://www.abbaye-saint-hilaire-vacluse.com>)



« tines », la première prière de la journée. Nous connaissons tous la chansonnette : « Frère Jacques, dormez-vous, sonnez les matines, ding, ding, dong » ; elle s'adresse au frère Jacques responsable de l'appel avec la cloche, qui s'étant assoupi, n'avait pas sonné à l'heure requise, d'où l'interpellation de ses compagnons. Après « les matines », vers 3 heures, « les laudes » (les louanges), pour marquer l'aurore ; vers 6 heures, « la prime », le début de la première heure de la journée de travail ; vers 9 heures, « la tierce », la fin de la troisième heure de travail ; vers 12 heures, « la sixte », la fin de la sixième heure de travail ; vers 15 heures, « la none », la fin de la neuvième heure de travail ; vers 18 heures, « les vêpres » (de vespera : la soirée), la fin de la journée de travail ; vers 21 heures, « les complies » (de completus, achevé), la dernière prière de la journée avant le coucher.

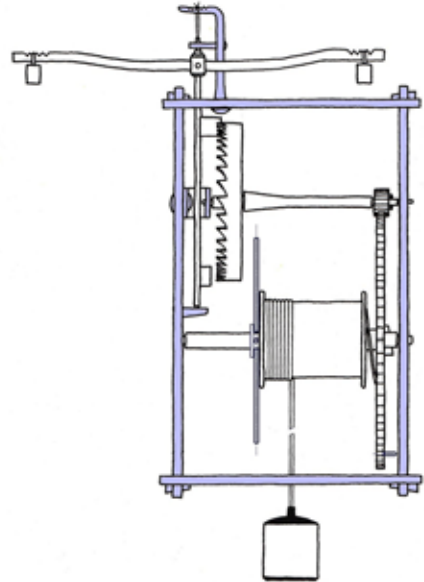
Lorsqu'on a été capable de fondre des cloches assez grosses pour être entendues au loin, le temps de la journée, dans les grandes

villes d'abord, était rythmé par la sonnerie manuelle de « l'Angélus » (prière de l'Ange lors de l'Annonciation), trois fois par jour : le matin vers 6 heures au lever du jour, à midi, et le soir vers 18 heures au coucher du soleil. La plus ancienne cloche française est celle provenant de l'ancienne abbaye de Longues à Fontenailles dans le Calvados, datée de 1202, pesant un peu plus de 200 kilos, (conservée actuellement au musée de Bayeux). Peu à peu les églises des villages élèvent des clochers et installent des cloches qui, outre l'angélus, appellent aux offices journaliers ou dominicaux.



La vénérable cloche dite de Fontenailles est entrée en 1859 au musée de la ville de Bayeux.

Les premières horloges à rouage mécanique et sonnantes les heures apparaissent à la fin du XIV<sup>ème</sup> siècle. Un poids accroché à une corde enroulée autour d'un tambour horizontal, sert de force motrice pour entraîner des engrenages et mouvoir un axe où est fixée l'aiguille, et déclencher le marteau de la cloche à intervalles réguliers. Nous verrons le principe de fonctionnement dans le chapitre suivant. Ces toutes premières horloges n'avaient pas nécessairement un cadran visible, le son de la cloche était le plus important. L'horloge sonnante les heures, ne se répandit que vers les XV<sup>ème</sup> et XVI<sup>ème</sup> siècles, d'abord dans les cités impor-



Mécanisme possible d'une horloge primitive du xiv<sup>e</sup> siècle, sans système de sonnerie.  
 (Source: <https://fr.wikipedia.org/wiki/Horloge>)



Poids de l'horloge de 1852

tantes, puis dans les villages où elles étaient installées sur une ancienne tour de remparts ou sur le clocher. Le réglage de l'heure, qui devait être rectifié très souvent, se référait toujours au cadran solaire pour définir midi.

L'heure restait malgré tout très imprécise et variait d'un lieu à un autre, mais cela n'avait pas trop d'inconvénients jusqu'au début du XIX<sup>ème</sup> siècle où Napoléon 1<sup>er</sup> crée le service public

de la Direction Générale des Postes, chargé d'acheminer le courrier par des voitures à chevaux allant de relais en relais avec des horaires de passage. Respecter des horaires avec des horloges ne marquant pas la même heure provoquait des décalages importants. L'Etat et les préfets en ce début de XIXème siècle n'auront de cesse d'essayer de faire coïncider les horaires.

En 1839, le Préfet des Basses-Alpes informe les maires, « sur la nécessité de faire régler, d'après un système uniforme, toutes les horloges communales et surtout celles des communes que traversent les courriers de l'Administration des Postes ». Il leur communique la circulaire du Ministre de l'Intérieur, Montalivet, précisant les moyens d'arriver à cette harmonisation des horaires. « Les inspecteurs des Postes constatent que ces horloges sont réglées aujourd'hui tantôt d'après le temps moyen, tantôt d'après le temps vrai, tantôt d'après un système mixte, et que souvent même on ne suit aucun système. Ce défaut d'uniformité est cause qu'à une distance de quelques lieues les horloges publiques présentent une différence de quinze, de vingt et même de trente minutes et plus. De là des retards extrêmement préjudiciables pour le service public comme pour les particuliers, notamment en ce qui concerne le commerce.

Il résulte des renseignements que je me suis procurés près des personnes compétentes pour décider la question, que c'est d'après le temps moyen et non d'après le temps vrai que les horloges communales doivent être réglées.

Vous savez, Monsieur le Préfet, que le Bureau des longitudes publie chaque année un annuaire au prix très modique d'un franc (voir illustration ci-contre).



Parmi les documents utiles que contient cet annuaire se trouve un calendrier qui indique, pour chaque jour, l'heure qu'une horloge réglée sur le temps moyen doit marquer à l'instant où le cadran solaire marque midi.

Ainsi, par exemple, pour le 20 février, on trouve, page 10 (voir illustration ci-contre), dans l'Annuaire de 1838, dans la colonne intitulée temps moyen à midi vrai le nombre 14'3'', qui se prononce 14 minutes 3 secondes. Cela signifie que le 20 février 1838, à l'instant précis où le soleil a marqué midi, une horloge bien réglée d'après le temps moyen a dû marquer midi 14 minutes et 3 secondes.

10

| Jours de midi.                     | FÉVRIER.     |             | différence du Soleil vrai. | différence du Soleil vrai. | différence du Soleil vrai. | différence du Soleil vrai. |
|------------------------------------|--------------|-------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|
|                                    | temps moyen. | temps vrai. |                            |                            |                            |                            |
| 1 J. S. Ignace.                    | 7.31         | 5.55        | 15. 8                      | 0.13.55                    | 7                          | 6                          |
| 2 V. Poncevaux.                    | 7.31         | 5.57        | 16. 51                     | 0.14. 3                    | 8                          | 6                          |
| 3 S. S. Blaise.                    | 7.30         | 5.59        | 16. 24                     | 0.14. 9                    | 9                          | 9                          |
| 4 D. S. Philéas, év.               | 7.29         | 5. 0        | 16. 16                     | 0.14.15                    | 10                         | 10                         |
| 5 L. S <sup>te</sup> Agathe, v.    | 7.27         | 5. 3        | 15. 58                     | 0.14.26                    | 11                         | 11                         |
| 6 M. S. Vaut, év.                  | 7.26         | 5. 4        | 15. 40                     | 0.14.25                    | 12                         | 12                         |
| 7 M. S. Romuald.                   | 7.24         | 5. 7        | 15. 21                     | 0.14.28                    | 13                         | 13                         |
| 8 J. S. Jean de M.                 | 7.23         | 5. 7        | 15. 2                      | 0.14.31                    | 14                         | 14                         |
| 9 V. S <sup>te</sup> Apolline.     | 7.21         | 5. 8        | 14. 43                     | 0.14.32                    | 15                         | 15                         |
| 10 S. S <sup>te</sup> Scolastique. | 7.20         | 5.10        | 14. 24                     | 0.14.33                    | 16                         | 16                         |
| 11 D. S. Severin.                  | 7.18         | 5.12        | 14. 4                      | 0.14.34                    | 17                         | 17                         |
| 12 L. S. Melles.                   | 7.16         | 5.13        | 13. 44                     | 0.14.33                    | 18                         | 18                         |
| 13 M. S. Lacin.                    | 7.15         | 5.15        | 13. 24                     | 0.14.39                    | 19                         | 19                         |
| 14 M. S. Valentin.                 | 7.13         | 5.17        | 13. 4                      | 0.14.36                    | 20                         | 20                         |
| 15 J. S. Faustin.                  | 7.11         | 5.18        | 12. 43                     | 0.14.27                    | 21                         | 21                         |
| 16 V. S. Florent.                  | 7.10         | 5.20        | 12. 23                     | 0.14.24                    | 22                         | 22                         |
| 17 S. S. Théophile.                | 7. 8         | 5.22        | 12. 2                      | 0.14.19                    | 23                         | 23                         |
| 18 D. S. Siméon, év.               | 7. 6         | 5.23        | 11. 41                     | 0.14.14                    | 24                         | 24                         |
| 19 L. S. Basille, év.              | 7. 4         | 5.25        | 11. 20                     | 0.14. 9                    | 25                         | 25                         |
| 20 M. S. Eustache.                 | 7. 2         | 5.27        | 10. 58                     | 0.14. 3                    | 26                         | 26                         |
| 21 M. S. Pavin.                    | 7. 0         | 5.28        | 10. 37                     | 0.13.56                    | 27                         | 27                         |
| 22 J. S <sup>te</sup> Thérèse.     | 6.59         | 5.29        | 10. 16                     | 0.13.48                    | 28                         | 28                         |
| 23 V. S. Mécrot.                   | 6.57         | 5.31        | 9. 53                      | 0.13.40                    | 29                         | 29                         |
| 24 S. S. Robert, abbé.             | 6.55         | 5.33        | 9. 31                      | 0.13.32                    | 30                         | 30                         |
| 25 D. S. Mathias.                  | 6.53         | 5.35        | 9. 9                       | 0.13.20                    | 1                          | 1                          |
| 26 L. S. Victorin.                 | 6.51         | 5.36        | 8. 48                      | 0.13.12                    | 2                          | 2                          |
| 27 M. S. Porphyre.                 | 6.49         | 5.38        | 8. 24                      | 0.13. 3                    | 3                          | 3                          |
| 28 M. Les Gendres. *               | 6.47         | 5.39        | 8. 1                       | 0.12.51                    | 4                          | 4                          |

Les jours croient, pendant ce mois, de 1<sup>h</sup> 37.

Il faudrait donc, Monsieur le Préfet, que toutes les communes de votre département, au moins celles que traversent les courriers de l'Administration des Postes, et qui possèdent une horloge, se procurassent l'Annuaire dont il s'agit, et que la personne chargée de la régler eût soin, sinon chaque jour, au moins plusieurs fois par semaine, de rapprocher les indications du cadran solaire de celles de l'Annuaire. » Le recours à l'archaïque cadran solaire est donc toujours impératif pour étalonner l'horloge.

Cela se fera ainsi tout au long du XIXème siècle, mais des différences subsistent encore sur les longues distances en fonction de la





Mécanisme d'horloge de la 2e moitié du XV e siècle à Batalha (Portugal)

longitude des lieux. Avec l'augmentation du réseau ferroviaire les problèmes d'exactitude sont encore accentués.

Ce n'est qu'en 1891 qu'est unifiée l'heure, toutes les horloges de France doivent indiquer la même heure. La mise en place de lignes téléphoniques facilite cette harmonisation.

En 1912, les journées ne devront plus être comptées en deux fois 12 heures, mais en 24 heures. On ne devra plus dire 2 heures de l'après-midi, mais 14 heures, ce qui mettra des années à être effectif.

En 1933, le Bas-Alpin Ernest Esclangon, né à Mison en 1876, directeur de l'Observatoire de Paris, invente l'horloge parlante, permettant de connaître à tout instant l'heure exacte.

Toutes les technologies modernes, dans les dernières décennies ont encore apporté de la précision et de la facilité dans le réglage de l'heure..

## HISTOIRES D'HORLOGES AUX MÉES

Au cours de l'année 2016, la municipalité a procédé à la consolidation et à la restauration de l'ancien clocheton de l'horloge, situé entre la rue du rocher et l'ancien château. Devant cet élément de notre patrimoine, surgissaient de nombreuses questions pour lesquelles nous n'avions pas de réponse. Nous avons alors décidé d'en savoir un peu plus par des recherches dans les archives communales et autres documents. Tout n'a pas été résolu, loin de là, mais des points ont été



éclaircis et permettent d'émettre certaines hypothèses.

Une horloge, certainement la première du village, vers 1600, se trouvait en haut d'une grande tour des remparts située entre la Porte Baudouine et la Porte Saint-Christol, « vis-à-vis la Place du Barda » (Esmieu, p. 24). Comme la majorité des horloges de cette époque, elle devait être très rudimentaire ; certainement sans cadran ni aiguille visible ; elle sonnait uniquement les heures.

## Horloge mécanique à foliot.

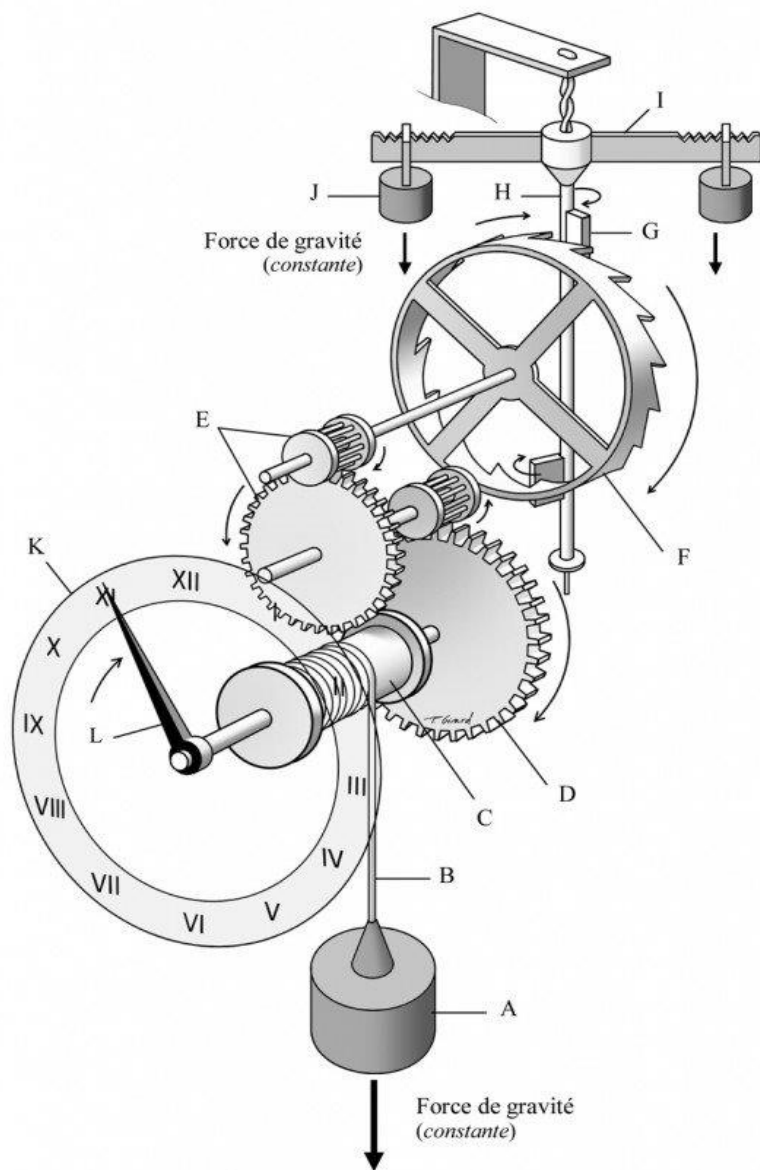
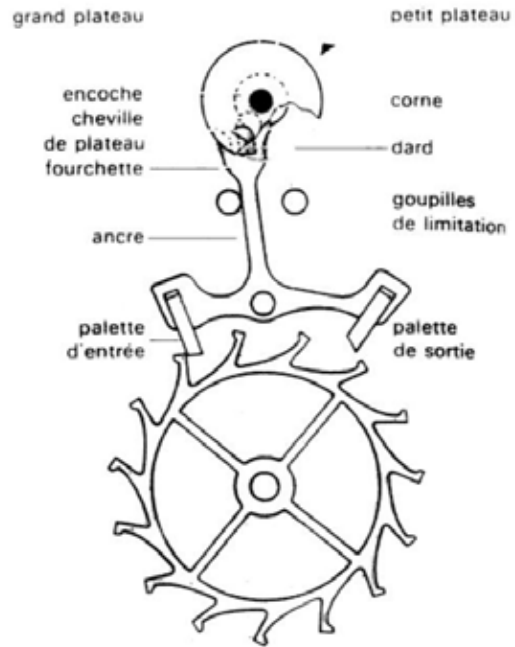


Schéma de principe du fonctionnement d'une horloge mécanique à foliot : A) poids ; B) corde ; C) tambour ; D) roue du tambour ; E) train d'engrenages ; F) roue de rencontre ; G) palettes ; H) verge ; I) foliot ; J) régules ; K) écran ; L) aiguille. ©2013. La Théorie Sensorielle.

Ces premières horloges fonctionnent avec un système dit « à foliot ». La chute du poids, par des rouages simples, entraîne la rotation de la « roue de la rencontre » (une roue à encoches), qui est bloquée alternativement par les « palettes » haute et basse, montées sur un axe ou « verge », soumis à une torsion et portant à son sommet le « foliot » (dérivé de fléau), que l'on peut comparer à un volant d'inertie, régulé par des poids mobiles à ses extrémités (voir illustration page 11). L'ensemble, roue de la rencontre et palettes, permettant d'entretenir un mouvement oscillatoire en bloquant la chute du poids pendant un temps très court et à intervalles réguliers, se nomme « échappement ». C'est le tic-tac de l'horloge. Ce système à foliot demeure très imprécis, parfois jusqu'à une heure par jour. Il est donc nécessaire de remettre l'horloge à l'heure presque quotidiennement.



Vers 1655, le Néerlandais Christian Huygens (physicien, astronome) a l'idée de réguler le mécanisme au moyen d'un balancier pesant. Cela apporte un notable gain de précision, mais pour actionner l'échappement, le balancier doit avoir une amplitude assez importante. Quelques années plus tard, en 1660, un horloger anglais, William Clément remplace la roue de la rencontre et les palettes par une « roue à ancre », réduisant l'amplitude du balancier (voir illustration ci-dessus). D'autres modifications sont encore apportées au cours des années suivantes (par Georges Graham, Thomas Mudge,

...), augmentant toujours la précision, qui restait toutefois relative pour les grandes horloges.

Quand l'horloge, se trouvant vers 1600 sur la tour du rempart, a-t-elle été remplacée par celle du clocheton ? Peut-être était-elle trop décentrée par rapport au bourg et mal entendue par le quartier du moulin, et ceux des jardins et vergers (le Pradas, l'Annonciade, la Galerie, le Tombarel...). Peut-être que la démolition de la tour a-t-elle entraîné son déplacement et la construction du clocheton ? Nous l'ignorons. Lorsque Jean-Jacques Esmieu rédige sa notice historique, en 1803, il mentionne seulement la présence de l'horloge, sans précision aucune, « sur une petite éminence en dessous du rocher » (p. 36), ce qui laisse à penser, que ce n'était pas une nouveauté, qu'elle était là depuis déjà de nombreuses années, probablement depuis le début du XVIIIème siècle. Il mentionne aussi « la rue de l'Horloge, à cause du voisinage de l'horloge de la ville », ainsi était nommé le bas de la rue Saint-Roch actuelle. Sa position élevée, plus centrale par rapport au bourg, la proximité de la paroi rocheuse, pouvaient permettre au son de la cloche d'être entendu assez loin dans le terroir. Par contre sa visibilité était réduite, mais nous avons noté que l'important pour une horloge c'est le son de la cloche qui signale les intervalles horaires, le cadran n'étant que secondaire pour les horloges publiques. Comment était cette horloge ? Comment fonctionnait-elle ? Nous n'allons présenter que des hypothèses fondées sur les similitudes avec des horloges connues.

Nous nous demandions comment pouvait se présenter l'horloge sur ce rocher, peu accessible aujourd'hui, où n'apparaissent



Hypothèse de restitution  
de la chambre de l'horloge



que le clocheton et trois imposants corbeaux. Une explication possible nous a été donnée en observant la vieille tour de l'horloge de Lourmarin (84) (voir illustration page 14) avec un clocheton semblable et un appentis en maçonnerie, « la chambre de la machine », abritant le mécanisme et mesurant 2,14 mètres de côté. Aux Mées cet appentis supporté par les solides corbeaux, pouvait être en maçonnerie ou en bois afin d'alléger la structure, et l'accès devait se faire par un escalier en bois. Sous les corbeaux, le bloc de poudingue a été taillé pour être parfaitement vertical et dégager la descente du poids sur une hauteur suffisante, environ 10 à 12 mètres (à Lourmarin la chute de poids était de 14 mètres). La hauteur de chute, le plus souvent, était calculée afin que le mécanisme ait une autonomie d'une semaine. Dans le clocheton, qui est haut et étroit, la cloche occupait la partie haute, et un cadran, s'il y en avait un, pouvait se loger dans la partie basse, dans le prolongement du mécanisme. À Lourmarin, lorsqu'en 1846, la vieille horloge est changée, la nouvelle possédait « deux cadrans à une seule aiguille marquant les minutes de 10 en 10 » (Arch. Lourmarin), et les cadrans étaient en bois de mûrier peint en blanc avec chiffres noirs.

La cloche se trouvant dans le clocheton,



Clocheton de Lourmarin

(transportée en 1852 dans le campanile du clocher), porte cette inscription : « + IHS\*MARIA\*SANCTE\*PETRE\*ORA\*PRO NOBIS\*1609 », pouvant se traduire par : Jésus, Marie, Saint-Pierre, priez pour nous, 1609. Cette cloche plus spécialement dédiée à Saint-Pierre, devait appartenir à une chapelle sous ce titre. Aux Mées, deux chapelles actuellement en ruines, étaient vouées à ce saint : une sur les hauteurs de la colline vers Malijai mentionnée San-Pèire, la plus ancienne, et une autre au Plan de Talon dont les murs sont toujours visibles. La ruine et l'abandon d'une de ces chapelles a certainement permis la réutilisation de la cloche pour l'horloge. Si cette cloche a été fondue en 1609 pour une chapelle Saint-Pierre, un siècle a pu s'écouler avant que la chapelle soit délaissée et que l'on puisse récupérer la cloche. Ce qui ferait remonter la construction du clocheton au début du XVIIIème siècle, comme le laisse aussi penser le texte d'Esmieu.

Tout au long du XVIIIème siècle, nous n'avons aucune information, hormis la simple mention des gages du valet de ville pour remonter et entretenir l'horloge.

Au XIXème siècle, l'horloge donne des signes d'usure, et nous en retrouvons l'histoire. En 1804 il faut changer la corde du poids. En 1805, le concierge de la mairie qui est aussi garde champêtre (Pierre Giraud), em-



Cloche de 1609 dans le campanile

ploie une journée pour « la mettre en état » et la régler. Avec le temps, l'horloge s'use. En mai 1845, « Monsieur le maire (Jean-Pierre Richaud ) a entretenu le Conseil sur la nécessité de changer le mouvement de l'horloge de la ville ainsi que son emplacement, attendu que d'un côté le mouvement est usé et en si mauvais état que malgré les soins continuels que lui donne la personne chargée de le régler et les réparations annuelles que la commune est obligée de faire, l'horloge loin d'avoir une marche régulière, se déränge chaque jour et ne marque plus les heures d'une manière précise, que d'un autre côté, l'emplacement de l'ancienne ville au centre duquel l'horloge se trouvait placée, dans les siècles derniers, ayant été abandonné et la ville s'étant étendue dans la plaine, l'horloge se trouve aujourd'hui placée à une extrémité et ne peut être entendue des nouveaux quartiers, le Conseil considérant que depuis de longues années la population entière reconnaissait la nécessité de changer le mouvement de l'horloge ainsi que son emplacement, » (DCM du 25/5/1845). Il faut prévoir son remplacement.

En août 1845, le Conseil municipal décide de procéder au changement « du mouvement et du timbre » de l'horloge ainsi que de son emplacement. Il est projeté « la construction d'une tour destinée à supporter l'horloge, mais il convient avant tout de fixer cet emplacement. » (DCM 7/8/1845) En novembre 1845, « Le Conseil appréciant l'observation de Monsieur le maire, a délibéré que la tour projetée serait construite en face de la Grand rue, sur le massif qui longe le torrent de la Combe, en empruntant, sur le terrain communal où se trouvait dans le temps un peuplier, l'espace nécessaire pour cette construction. » (DCM du 2/11/1845) Comme aujourd'hui encore chaque modification dans l'aménagement du village suscite des mécontents.

L'emplacement est contesté par certains riverains qui adressent une pétition à la mairie. « Les signataires de la pétition prétendent que la construction d'une tour sur ce point gênera la circulation publique et privera ce quartier du soleil, dont ils font valoir l'heureuse influence sur le caractère et la santé des habitants. Ouï ces réclama-

tions, le Conseil observant qu'il n'entendait point par la construction de la tour dont il s'agit d'obstruer la voie publique, a délibéré que pour statuer sur la pétition qui lui est soumise, il fallait qu'un architecte donnât le plan définitif de la dimension de la dite tour, ce qui mettra à même de connaître son effet tant sur la circulation publique que sur l'hygiène du quartier. » (DCM du 9/11/1845) Les devis traînent, mais avec le temps, cinq ans, et de nouvelles considérations, les choses s'arrangent et une autre solution, qui convient à tous, est trouvée : la nouvelle horloge sera installée sur le clocher de l'église. Par contre la vieille horloge, elle, ne s'arrange pas, « elle est complètement détraquée et exige chaque année de grands frais d'entretien. La nouvelle horloge sera placée sur le clocher de la paroisse, qui à cette fin sera exhaussé d'un étage sur lequel sera établie une cage en fer destinée à recevoir l'horloge, à laquelle on arrivera par une porte que l'on ouvrira au bas du clocher, sans qu'il faille entrer dans l'église et troubler le culte. » (DCM du 5/11/1850)

L'horloge va de mal en pis, « le Conseil a décidé qu'il y a utilité publique et urgence de donner suite au projet qui existe depuis longtemps de faire construire une horloge sur le clocher de la paroisse selon les plan et devis dressés le 25 février par Mr Raymond architecte à Digne, car l'horloge actuelle n'étant pas au centre mais à une extrémité de la ville est dominée par des habitations qui empêchent le son de la cloche d'être entendu sur tous les points, et elle est sans exactitude pour marquer et sonner les heures et par conséquent hors service. » (DCM du 18/4/1851)

Le 1er juillet 1851, l'architecte Raymond, auteur du projet retenu, a été invité à « se rendre aux Mées pour donner au Conseil les explications qui pourraient être nécessaires et pour décider s'il convient de faire des modifications au projet et prendre tel autre moyen qui sera jugé nécessaire. » (DCM 1/7/1851)

Tout étant bien clarifié et organisé, le 31 juillet le Préfet approuve l'adjudication des travaux qui commencent rapidement.

Le devis de l'architecte est très détaillé. L'étage rajouté « sera re-

couvert d'une toiture en zing (sic), la cage en fer, pour élever le plus possible la cloche qui sonnera les heures, sera en fer laminé de première qualité, bien corroyé et assemblé à vis et écrous.

L'horloge est horizontale allant huit jours à heures, demies et ré-pétition, placée sur des corbeaux en bois de chêne en face d'une croisée et les poids renvoyés dans les angles pour qu'ils ne gênent pas le mouvement des cloches à l'étage inférieur, la longueur de l'horloge sera de 1,30 mètre et 50 centimètres de largeur. Tout le mécanisme sera enfermé dans une caisse en sapin pour le préserver de la poussière.

Les pierres de taille pour l'exhaussement du clocher proviendront des carrières de Mane et celles des pieds droits de la porte à ouvrir au bas du clocher proviendront du Vallon de Saint-Donnat, commune de Montfort, ou de toute autre pouvant en donner la qualité équivalente. Les moellons ordinaires seront ramassés dans le lit de la Durance au plus fort volume possible et de qualité dure.

La chaux proviendra des fours du pays, elle sera toujours pure et vive et en morceaux arrivant directement du four au fur et à mesure de son emploi. L'extinction sera faite par aspersion au moyen d'arrosoirs sur des tas d'un dixième de mètre cube, placés sur une aire solide préparée à cet effet. Lorsqu'elle aura absorbé toute son eau et qu'il ne se dégagera plus de vapeurs, on l'ouvrira pour la remuer et la manipuler en y ajoutant un peu d'eau jusqu'à ce qu'elle soit réduite en pâte ayant la consistance de l'argile prête à être mise en œuvre pour la poterie.

Le sable proviendra de la Durance, il sera purgé des terres et autres matières étrangères, bien grené et à cet effet lavé à l'eau courante et passé à la claie s'il était nécessaire.

Le mortier sera composé de deux parties de sable et une de chaux nouvellement éteinte. On fera le mélange à force de bras, sans addition d'eau, il sera fait au jour la journée et employé dans les vingt-quatre heures, tout mortier fait à l'avance ne pourra plus être employé que pour les enduits.

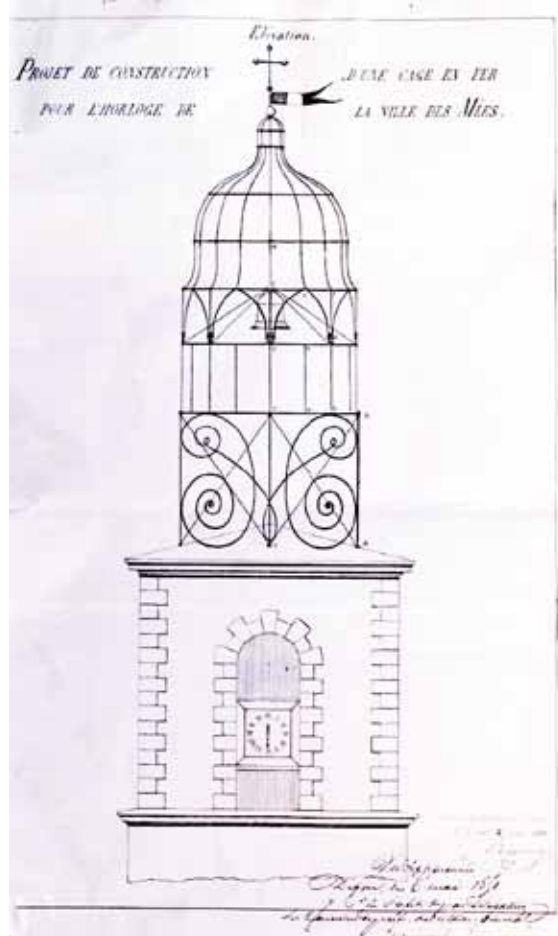


Les briques proviendront des fours du pays, elles seront bien cuites, de forme régulière, sans éclats, fissures ni grains de chaux. » (AD 1 O 265)

Le cadran extérieur n'est pas détaillé dans le devis. Il est simplement mentionné à propos de l'horloge, qu'à l'intérieur, il y a « un petit cadran dont l'aiguille correspond à celle du dehors pour faciliter la mise à l'heure. » Il n'y a donc qu'un cadran, qui vraisemblablement n'a qu'une seule aiguille. En se fondant sur le dessin du devis, (voir illustration ci-dessous), le cadran extérieur prévu mesure un peu moins d'un mètre de diamètre.

En novembre 1851, les travaux sont bien avancés. L'étage rajouté est plus élevé que prévu de 60 centimètres et, les fenêtres sont plus grandes. Cette, modification, certainement pensée en cours de construction, « permet d'y placer les cloches sans obstacle. »

Au départ, le cadran de l'horloge devait être placé dans la fenêtre de cette surélévation, comme le montre le dessin ci-contre du devis. La surélévation abritera les cloches de l'église et le cadran sera logé dans une fenêtre de l'étage inférieur. Là



encore, nous constatons que le son prévaut toujours sur la visibilité qui, avec un seul cadran, reste limitée.

Lors de l'insurrection de décembre 1851, le clocher devait être en pleins travaux, mais à aucun moment cela ne transparaît dans les quelques documents relatant les événements.

Début 1852, le campanile est terminé, et il est nécessaire « de descendre la cloche de la place qu'elle occupait (dans le clocheton de la vieille horloge, c'est la cloche datée de 1609), pour la monter dans la cage en fer destinée à la recevoir. » (DCM 5/5/1852)

En novembre 1852, les travaux et finitions sont complètement terminés et l'horloge semble donner entière satisfaction, car elle n'est plus évoquée dans les délibérations du Conseil municipal jusqu'à la fin du siècle.

En 1892, après 40 années de bons et loyaux services, l'horloge donne des signes de dysfonctionnement, et « de l'avis de plusieurs horlogers, l'ancienne horloge ne peut être réparée. »

La technique a évolué et des horloges beaucoup plus précises et plus pratiques se répandent, le Conseil municipal décide de la changer.

Nous avons vu que l'horloge de Lourmarin avait des similitudes architecturales avec la nôtre, elle a aussi à peu près la même évolution. La vieille horloge de Lourmarin est remplacée en 1846, 1852 pour Les Mées, puis une nouvelle horloge lui succède en 1893, de même qu'aux Mées.

C'est Mr Guilheume, horloger à Manosque, « qui s'oblige à livrer avant le cinq janvier 1893, une horloge de première qualité, se remontant chaque huitaine, sonnante les heures, la répétition d'heures et la demie. Les roues seront en bronze dur, les pignons trempés, l'échappement à force constante, l'ancre garnie de pierres fines, le balancier avec lentille lourde et tige compen-

satrice, les cordes en fil de fer galvanisé, les poids en fonte de fer. La dite horloge sera renfermée dans un cabinet en bois avec devanture disposée pour être vitrée et en permettre le remontage sans ouvrir l'armoire. Elle sera pourvue d'un cadran sur cuivre rouge émaillé, inaltérable, d'un mètre cinquante centimètres de diamètre avec une moulure en zinc repoussé et doré, d'une paire d'aiguilles acier, galbées et équilibrées intérieurement.

L'horloge est garantie dix années contre toute avarie qui pourrait provenir des défauts de la fabrication. La variation de cette horloge entre deux remontages n'excèdera pas trois minutes. Si elle est remontée et entretenue soigneusement, le maximum d'écart ne peut être que de trois minutes par mois. » (DCM 6/11/1892)

Le mécanisme de cette horloge de 1893 se trouve toujours dans le clocher, de même que le poids en pierre de l'horloge de 1852.

Dans les années 1955-65, une horloge électrique a été installée.

-----

### ***Sources***

Délibérations du Conseil municipal des Mées (DCM), Archives communales.

Archives départementales, 1 O 265.

Documents d'archives communiqués très aimablement par la mairie de Lourmarin.

Notice historique de la ville des Mées, Jean-Jacques Esmieu, Farjon, Digne, 1803.

### ***Remerciements à :***

Philippe Mordellet pour l'accès au chantier.

Philippe Argant pour les photos de la cloche de 1609.

# HORLOGES DANS UNE TOUR

Nous avons recherché dans le département les tours, construites dans le but de donner l'heure aux habitants, avec une cloche et/ou un cadran à aiguille(s). Quelques constructions répondent à ce critère mais pour d'autres il s'agit de changements de destination : la tour est un clocher unique vestige de l'église disparue, d'autres fois on a utilisé une ancienne tour de remparts ou de fortifications ou une porte fortifiée. Plus rare, une tour de l'horloge devient clocher comme à Digne. De nombreuses tours sont classées au titre des Monuments Historiques. Quelques-unes fonctionnent encore à « l'ancienne » avec les poids remontés chaque semaine.

A noter que dans le Nord de la France ces tours sont dénommées beffroi.

Sources : sites internet (sauf spécifications particulières) . Wikipédia, site de la commune concernée, campaniles de Provence et d'ailleurs

## ALLEMAGNE EN PROVENCE

Située en élévation de la mairie, la tour de l'horloge est surmontée d'un campanile en 1666. Sur une des faces se trouve un cadran solaire. L'horloge est de Bodet.



### BARCELONETTE

La tour de l'horloge appelée également tour Cardinalis, est l'ultime vestige d'un couvent de Dominicains bâti en 1316. La tour constituait le clocher de l'église Saint Dominique aujourd'hui disparue. La cloche est remplacée en 1783. La tour mesure 42 m. Classée monument historique le 31 mai 1970. Annales SSL des AHP 1880-1943



## CASTELLANE

L'horloge est située sur une ancienne tour des remparts appelée porte des Augustins datant de 1359 ; elle est modifiée en 1775. La tour mesure 24.5m de haut. Elle a été classée monument historique le 13 septembre 1920.



## COURBONS

La tour de l'horloge date du XVII<sup>e</sup>. C'est l'ancien clocher du prieuré de Sainte Eugénie aujourd'hui disparu. L'horloge fonctionne toujours.

## DIGNE-LES-BAINS

La tour de l'horloge construite au XV<sup>e</sup> siècle a été incluse dans la construction de la cathédrale et devient clocher. Elle reçoit un mécanisme en 1411-1412. Cette tour disparaît lors de la construction de la cathédrale (1490-1500), dès lors l'horloge municipale se trouve dans le clocher. Raymond Collier La haute-Provence monumentale et artistique 1986



## ENTREVAUX

Située dans le centre ancien, la tour de l'horloge est surmontée en 1672 d'un campanile de forme très simple. Elle n'est plus en service.



## ESTOUBLON

La tour de l'horloge est érigée sur le coteau Saint-Jean en 1719. L'horloge actuelle est de Paul Odobey fils établi à Morez dans le Jura. Le campanile date de 1772 avec un ange soufflant dans une grande trompette. Il n'y a pas de cadran. L'horloge est remontée toutes les semaines. Elle classée monument historique le 27 octobre 1921. Géoparc panneau explicatif sur site



## FAUCON DE BARCELONETTE

L'incertitude règne quant aux bâtisseurs de la tour construite au XII<sup>e</sup> siècle, anciennement elle était accolée à une église. A l'origine, c'est un ouvrage de défense. Elle abrite 3 cloches datées de 1842 et 1857 (2). Elle est classée monument historique le 22 juillet 1913



## FORCALQUIER

Suppléant à la disparition de la cloche des Récollets en 1859, le campanile Saint-Pierre possède un timbre. L'horloge est au dernier étage.



## JAUSIERS

L'église de Jausiers a deux clochers-tours carrés, l'un est contigu, l'autre est isolé sur le rebord du chastel qui domine la cité. Les cloches sont ainsi entendues de plus loin, de même le cadran est plus visible. Apparemment déjà en place au XVIII<sup>e</sup> siècle. S a - bença de la valeia 2002 Patrimoine religieux de la vallée de l'Ubaye



## LURS

Située sur un portail du XVIème l'horloge possédait une cloche fondue au XVIIè ,elle est remplacée au XIIIème siècle par une cloche, datée de 1499, provenant de l'église. Le portail est rehaussé en 1861 avec la mise en place d'un campanile..



## MANOSQUE

L'horloge est installée en 1834 sur la porte Soubeyran, porte nord de la ville de Manosque. Dans cette même période le campanile est implanté. La porte a été reconstruite à la fin du XIXème siècle. La porte est classée monument historique le 22 juin 1923. Merci à Michel Martinet du Comité du patrimoine manosquin 2015  
Manosque ses rues et des images

## MEOLANS REVEL

La tour qui domine le village est un clocher du XVIè reste de Saint Julien, église aujourd'hui détruite. Elle a été classée monument historique en 1944.



## MISON

Le mécanisme est de Isnard. Une horloge électrique fonctionne depuis 1986

## MONTCLAR

Elevée au XIX<sup>e</sup> siècle sur le site de l'ancien village, à côté de la chapelle de la Salette. Elle est toujours en service.



## PIERRERUE

Appelée tour de la fontaine, elle est construite en 1789.

Le campanile et l'horloge sont ajoutés en 1901.

L'horloge est de Bodet. Remontée toutes les semaines, elle fonctionne toujours.



## RIEZ

La tour de l'horloge fait partie des anciennes fortifications du XIV<sup>e</sup>me. En 1534 la première horloge est installée. La cloche, qui est toujours dans le campanile, est datée de 1535. Le campanile est mis en place en 1608. Dans la tour reconstruite, le mécanisme est remplacé en 1825. Le mécanisme installé par Beau douin de Marseille date de 1903 il est remonté chaque samedi pour donner l'heure et les demi-heures aux Riezois. Il n'y a pas de cadran. Le Riezois N°10 Bulletin municipal 2002 . Merci à Bernard Vernet et à Gilbert Besnard chargé de l'entretien de l'horloge pour son accueil



## ROUGON

La tour de l'horloge est située en élévation de la mairie,. Elle était équipée d'un mécanisme installé vers 1870 et fabriqué par l'horloger Joseph Gastinel . Au début des années 2000, l'ancien mécanisme a été remplacé par une horloge électronique. Sources : inventaire général du patrimoine culturel



## SAINT MARTIN DE BRÔMES

La « tour de l'Horloge » est également appelée « tour des Templiers » mais elle n'a rien à voir avec l'ordre du Temple : il s'agit d'un donjon édifié par les Castellane qui furent les seigneurs de Saint-Martin-de-Brômes de 1227 à 1673. Construite au XIIIe siècle, la tour a ensuite servi de pigeonnier. Elle abrite une tombe romaine du IVe siècle. Elle fait l'objet d'un classement au titre des monuments historiques depuis le 11 janvier 1921. Source Wikipedia



## SAINTE TULLE



La tour de l'horloge est datée de 1544, son mécanisme a été remis en état à plusieurs reprises. Une nouvelle horloge est installée en 1788. Pendant la révolution la cloche trop petite est remplacée par une cloche de l'église. L'usure ayant fait son œuvre l'horloge est remplacée en 1891. C'est Paul Odobey fils horloger dans le Jura qui vend et installe la nouvelle horloge. Pour finir, depuis 1990, une horloge électronique côtoie maintenant la cloche de 1813. La tour a une hauteur de 13.50m et est d'une largeur de 4m. Entre le puits central et la tour extérieure un escalier en colimaçon assure l'accès au mécanisme et à la cloche.

D'après Tetea 2016 Patrimoine et Mémoire

## SIGONCE

Le conseil municipal décide d'installer une horloge dans la tour du château le 17 novembre 1878. Elle doit notamment donner l'heure aux ouvriers des mines. Les poids sont remontés chaque semaine sur une hauteur de 20 m. L'horloge est ensuite électrifiée.





## SISTERON

La tour de l'horloge est érigée en 1564 sur une ancienne porte. Le mécanisme est conçu par Jean Hugon de Colmars. Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle le mécanisme est remplacé par une horloge à pendule. La tour est rehaussée d'un campanile en 1839. En ruine, elle est démolie en 1890 et reconstruite. OT de Sisteron panneau touristique



## VACHERES

Le grand portail du XVI<sup>e</sup> est devenu tour de l'horloge au XVIII<sup>e</sup>. Elle est surmontée d'un campanile

## VILLENEUVE

La construction est terminée en 1842 avec son campanile . Elle se situe au quartier de la plaine qui comme son nom ne l'indique pas se trouve sur le haut du village. En 1943 l'horloge est dotée d'un deuxième cadran tourné vers la Durance. En 1953 une sirène est installée pour donner l'alarme en cas d'incendie mais également pour prévenir les arboriculteurs du risque de gel ! L'horloge est toujours en fonctionnement. Panneau explicatif apposé sur la porte de la tour



## VOLONNE

Des deux tours qui dominent Volonne la plus basse est depuis le milieu du XVIème siècle l'horloge du village. L'accès au mécanisme se fait à l'aide d'échelle en bois. Electrifiée elle donne toujours l'heure aux Volonnais.



## AUTRES HORLOGES

### MEZEL

Placée sur le mur du chevet de la chapelle ND du Rosaire construite avant le XVIIè siècle, l'horloge est à aiguille unique. Restaurée récemment, elle est toujours en fonction.



### SIRENE DU CLOCHER DES MEES:

Dans le passé, l'alerte de la population pour un incendie, une catastrophe naturelle, etc, était donnée par la sonnerie d'une cloche. Depuis 1960, une sirène la remplace. Ici, vérification de son bon fonctionnement au sommet du clocher.



## DES CHASSEURS DANS LES ROCHERS

Des chasseurs de papillons aux Mées : l'image peut paraître insolite !! En regardant de plus près, la chose n'est pas si étonnante que ça. Le département des Basses-Alpes est réputé pour sa richesse en lépidoptères (nom scientifique des papillons). « Les Basses-Alpes, surtout les environs de Digne, sont connus depuis un siècle déjà et à juste titre, comme un vrai paradis des chasseurs lépidoptéristes. Les anglais, allemands, suisses et hollandais explorent méthodiquement cette région tous les ans. » ( J.Propper, Bulletin de la Société Linnéenne de Lyon, 1957). Ils parcouraient le département à la recherche d'espèces rares et de papillons spécifiques de notre terroir. Parmi les plus recherchés était la Proserpine forme Honnorati, forme aberrante (aberrante dans le sens ou de grandes taches rouges la distinguaient des autres Proserpines).

Des chasseurs professionnels capturaient ces formes rares pour les vendre à des collectionneurs. Digne était la seule ville de France où l'on pouvait se promener avec un filet à papillons sans attirer les regards. En 1850, l'entomologiste lyonnais Hugues Donzel signalait le site des Mées pour sa richesse en certains papillons : « Le territoire des Mées est peuplé de chênes verts, c'est ce qui fait son principal mérite, et plus particulièrement du côté de Paillerols où les arbres sont énormes. »

Sur notre photo, que nous pouvons dater des années 50/60, il apparaît que ces deux personnages sont des chasseurs avertis, la taille des filets en atteste.

Aux Mées, dans les années soixante, M et Mme Vincent qui tenaient l'hôtel restaurant « Auberge des Pénitents » se souviennent de ces allemands qui prenaient pension pour aller chasser des papillons. Plus récemment certains d'entre nous se rappellent de lumières la nuit dans les collines : il s'agissait de chasseurs de papillons de nuit équipés un drap éclairé par un projecteur.

En 1999, toute capture de papillon est interdite par un arrêté préfectoral . Un autre arrêté du 23 avril 2007, applicable à la France métropolitaine, restreint l'interdiction aux espèces protégées de lépidoptères.

A noter que l'inventaire réalisé pour l'aménagement du sentier des Pénitents (Espace Naturel Sensible) a recensé 3 espèces de lépidoptères protégées : La Diane( *Zerynthia polyxena*), la Proserpine (*Zerynthia rumina*) et L'écaille chinée (*Euplagia quadripunctaria*).

Dans un autre domaine, Georges Brassens a chanté « la chasse aux papillons » et Otar Iosseliani a réalisé un film en1992 « la chasse aux papillons ».



# ACTIVITÉS 2016-2017

## **9 AVRIL : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

La 36<sup>ème</sup> assemblée générale présidée par Henri Joannet, s'est déroulée en présence d'un public nombreux.. Le rapport d'activité en images et le bilan financier ont été approuvés à l'unanimité. Le bulletin 2016, « un siècle de photos de classe » a été plébiscité. M. Gérard.Paul, maire de la commune, et M. Serge Sardella, conseiller départemental, ont assuré l'association de leur soutien. Un apéritif convivial a clôturé les travaux de l'assemblée générale.



## **30 AVRIL : VISITE DU SITE DE SENEZ**

Un groupe d'Amis des Mées a participé à la conférence/visite de la cathédrale de Senez. Sous la conduite de Mathias Dupuy, archéologue au Conseil Départemental, nous avons eu un historique de la construction ainsi qu'un le bilan des fouilles.



## **30 AVRIL : VISITE DES MÉES PAR UN GROUPE DE GRENOBLE**

Sollicités par un groupe de motardes de Grenoble, nous les avons guidées à travers le village avec des explications au fil des rues. Particulièrement satisfaites elles ont fait un don à l'association.

### **18-19 JUIN : JOURNÉES DU PATRIMOINE DE PAYS**

Sur le thème « métiers et savoir-faire » nous avons installé dans la chapelle de la Salette une exposition sur les lavandières, le cordonnier et le tourneur sur bois démonstrations à l'appui. Nous avons accueilli plus de 200 visiteurs



### **3 JUILLET : LA TOILETTE DE SAINT-ROCH**

Comme tous les ans à cette époque un nettoyage des abords de la chapelle s'avère nécessaire avant les manifestations estivales. L'animation de l'été à Saint Roch : du monde, 2 concerts et l'expo photo qui se joint à nous.



### **16 -23 JUILLET : EXPOSITION PHOTO**

Le club photo a souhaité un partenariat pour « l'été à Saint-Roch ». L'expo « humour et insolite » a été intégrée au programme. Des photos de qualité et un concours qui en a passionné plus d'un.



## **24 JUILLET : CINÉMA EN PLEIN AIR**

Fidèle à la place du Barda, nous y avons proposé « Quai des brumes » de Marcel Carné avec Jean Gabin et Michèle Morgan (qui vient de décéder). Le public a apprécié cette œuvre majeure du cinéma. Un remerciement à Jean-Claude et Eliane Estellon pour leur accueil.



## **1ER-9 AOÛT : EXPOSITION PEINTURE**

Mise sur pied par Jean Pierre Pons président des artistes escalais et actif ami des Mées l'exposition de peintures « artistes en liberté » a comme toujours tenu ses promesses. Les invités, Brigitte Boulangé, gravures sur verre, Rolf Général, bien connu aux Mées, peintures acryliques et Jaumary minéraux ont rehaussé cette expo de niveau élevé. Les 300 visiteurs ont été ravis.



## **8 AOÛT : CONCERT : CONCERT CHANT-GUITARE**

Encore un carton, beaucoup de spectateurs et malgré l'installation de chaises en lieu et place des bancs (merci à la Mairie) il a été difficile de caser tout le monde. Il faut dire que ça en valait la peine, Bert remarquable chanteur accompagné par sa guitare nous a entraînés dans les années soixante avec un brin de nostalgie. Les applaudissements nourris ont salué Bert et son répertoire.





### **15 AOÛT : *ROCH EN JAZZ***

Un grand moment de jazz avec les jazzmen de l'école de musique des Mées, puis le groupe à-voix-basse dirigé par Sébastien Carretier. Les grands classiques du jazz sous la voûte de Saint-Roch n'étaient pas à manquer. Peut-être une nouvelle programmation en partenariat avec l'école de musique.



### **4 SEPTEMBRE : *LES MÉES MÉDIÉVAL AVEC SANDRINE CLAUDE***

Dans le prolongement de la visite de Senez nous avons organisé avec Sandrine Claude une visite du centre ancien sous l'œil d'une médiéviste. Nous avons parcouru le village à la recherche de vestiges de remparts, tours... datant du Moyen-Age. Ce sujet est à approfondir, notamment sur le tracé des remparts. Nos amis de l'Escale intéressés par le sujet, s'étaient joints à nous.



### **9 SEPTEMBRE : *LIAISON LAC/SENTIER DES OLIVIERS***

Nous avons proposé à la Mairie une liaison entre le lac et le chemin des oliviers. Pour établir sa faisabilité nous avons reconnu le parcours et listé les différents points à traiter : débroussaillage, traversée du CD4, pancartage... le projet est entre les mains des services techniques.





## **10 SEPTEMBRE : FÊTE DES ASSOCIATIONS**

Pour la fête des associations, organisée par la Mairie, nous avons tenu un stand avec une animation. Nous avons projeté en boucle plusieurs vidéos sur le village et les Amis des Mées. Nous avons également exposé notre librairie.



## **8 NOVEMBRE : VISITE DU CLUB « RETRAITE SPORTIVE DU CENTRE VAR »**

Une fois encore nous avons fait visiter le village, cette fois un groupe de varois (env.25) très intéressés et demandeurs d'anecdotes. Nous avons ainsi testé un circuit de visite, s'appuyant sur le dépliant, à proposer aux visiteurs.



## **11 NOVEMBRE : INAUGURATION DU ROND-POINT DU XVÈME CORPS**

Pour rendre hommage aux soldats du XVème corps (Soldats du sud-est de la France) injustement accusés de lâcheté, en août 1914, par le Ministre de la Guerre, et pour les réhabiliter, la Mairie a décidé de donner le nom de « rond-point du XVème corps » au rond-point à l'entrée du village. Nous avons participé à l'élaboration du projet, ainsi qu'à la lecture des circonstances dans lesquelles 5 Méens ont perdu la vie.



## ***19 NOVEMBRE : LECTURE LETTRES DE POILUS À PEYRUIS***

Dans le cadre de nos bonnes relations avec les associations voisines, nous avons proposé au foyer rural de Peyruis la lecture des lettres de poilus et plus particulièrement celles de Hervé Conil natif de Peyruis. Grâce à un matériel « high-tech » le rendu fut excellent. Le public, dont le Maire, a écouté avec beaucoup d'émotion cette lecture.



## ***RENCONTRES AVEC LA MUNICIPALITÉ POUR DIFFÉRENTS PROJETS :***

- Clocheton de l'horloge. Sensibilisation à la mesure du temps, aux mécanismes d'horlogerie et aux édifices nécessaires. Objet du bulletin 2017
- Sentier des Pénitents. Participation à la rédaction des textes pour les panneaux explicatifs mis en place par le Conseil départemental : portes fortifiées, porte Croze, Saint Roch, mémoire de Jean Milet...
- Table d'orientation. Identification des points remarquables : sommets, villages...
- Parcours signalétique des sites remarquables du village
- Plaquette achevée en juin et diffusée par le SI: Très appréciée des visiteurs
- Stèle sur le lieu du parachutage de la Colle le 16 juillet 1944. Détermination de l'emplacement, rédaction du texte (photo ci-contre).



### ***ET ENCORE...***

- Prêt de matériel à des associations.
- Montfort : matériel scolaire.
- Foyer rural des Mées.
- Mise à disposition des « rochers » réalisés par Pierre Comte pour la crèche du lavoir de la Combe.
- Adhésion à l'association des Amis de l'orgue. Objectif : restauration de l'orgue et animations.
- Collaboration avec l'Ecole Communale sur l'histoire du village.

### ***EN COURS :***

- Préparation de la Journée du Livre du dimanche 9 juillet 2017
- Rédaction d'une brochure sur les soldats méens morts pendant la guerre de 14-18.
- Collecte d'informations (documents, photos... ) et recherche de témoignages sur le camp des Mées lors de la guerre 39/45 et sur l'entreprise Conil.



Horloge des Mées vue de l'intérieur

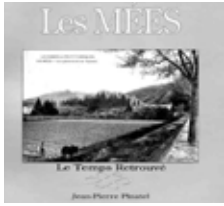


Campanile des Mées vu de dessous

# Livres, Publications et Brochures

Ces publications sont disponibles, sur place, auprès des Amis des Mées, en contactant Mme Bertrand Nicole au 04 92 34 03 68. Ils peuvent également être expédiés par la poste (voir tarif ci-dessous)

**Emballage et port : Gros volume(\*): 3€ - Petit volume: 1€**



Les Mées - Le Temps Retrouvé - 22€ (\*)



Lettres et Souvenirs de la Guerre 14/18 - 9€ (\*)



Rochers de Légende - 8€ (\*)



1851 pour Mémoire - 9€ (\*)



Les Ponts des Mées - 4€ (\*)



Pigeons et Pigeonniers - 8€ (\*)



L'Huile d'Olive des Mées - 3€



Bulletin annuel - 3€



Les Mées «Le Pays qui ne manque pas d'air» - 1€



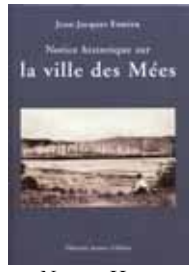
L'Olivier - 3€



Le Vin au Pays des Mées - 4€



Bulletin Annuel Ouceou Doou Ceou (Oiseaux) - 4€



Notice Historique des Mées - Esmieu - 30€ (\*)



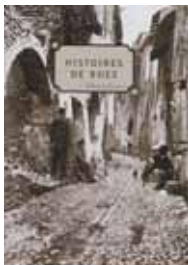
Révolution Bicentenaire - 6€ (\*)



Les Pénitents des Mées - 3€ (\*)



Les Maires des Mées - 6€



Histoires de Rues - 4€



Canaux aux Mées - 6€



Regards Croisés 2016 - 17€



Cartes Postales - 0.40€



Mémoire du Ver à soie en Haute-Provence 25€



# CALENDRIER 2017/2018

L'association se réunit le premier jeudi de chaque mois à 17h00 au local des Amis des Mées. Dates des prochaines réunions:

Jeudi 4 mai 2017

Jeudi 1 juin 2017

Jeudi 6 juillet 2017

Jeudi 1 septembre 2017

Jeudi 5 octobre 2017

Jeudi 2 novembre 2017

Jeudi 7 décembre 2017

Jeudi 4 janvier 2018

Jeudi 1 février 2018

Jeudi 1 mars 2018

Jeudi 5 avril 2018



Edité par Les Amis des Mées  
Association loi de 1901  
Siège social : 18 bd de la République  
04190 - LES MÉES  
[www.lesmees.org](http://www.lesmees.org)  
[webmaster@lesmees.org](mailto:webmaster@lesmees.org)

DIRECTEUR DE PUBLICATION : HENRI JOANNET

IMPRIMÉ PAR NOS SOINS

DÉPÔT LÉGAL AVRIL 2016

ISSN 1621-0379

PRIX ABONNEMENT ANNUEL 10 €

PRIX DU N° 6 €

